



LA GRAPPE YERROISE - Yerres le 7 septembre 2023

Demande de levée du ban des vendanges

Tout d'abord un grand bonheur pour nous car 2023 est la 15^{ème} année de vie de l'association LGY,

Bien des avatars cette saison pour ces vignes: - mildiou, oïdium et black rot! - apparition ces derniers jours de pourriture « aigre » - canicule et humidité

Les viticulteurs LGY ont pratiqué les soins attentionnés depuis la taille de mars - traitements hebdomadaires des vignes au plus fort de la crise sanitaire - suppression des feuilles et grappes malades.

Donc grand merci aux viticulteurs qui se sont relayés tout au long de cette saison difficile et notamment pendant les vacances d'été.

Maintenant, parlons des vendanges 2023 : en ma qualité de représentant du Groupement viticole communal « la Grappe Yerroise », je vous annonce la maturité des raisins du Clos Bellevue,

Nous avons relevé une densité en sucre du moût suffisante pour assurer une bonne vinification. Relevé du 6 septembre : 208 g/l de sucre - 7g/l d'acidité totale

Je sollicite donc la levée du Ban des vendanges.

Monsieur le Garde Champêtre, Messieurs les Gardes Messier, gardiens de nos vignes, je vous remercie de votre présence aujourd'hui.

Madame Dominique Renonciat, représentante de l'autorité, je vous prie d'accéder à notre demande.

Michel Privat
président La Grappe Yerroise